

ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY  
49 Rue Léon Barbier  
78400 CHATOU  
Tél. : 01 30 71 11 41

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**- Mardi 06 Novembre 2018 -**

Présents :

Mme DA COSTA, Directrice.

Mme MINART, Conseillère municipale.

L'équipe enseignante.

Les représentants des parents d'élèves : la F.C.P.E. et la P.E.E.P.

Absents excusés :

Absence de Délégué Départemental de l'Education Nationale (D.D.E.N.), depuis le départ de M. MOUCHARD.

Mme CHAMPAGNAC, Inspectrice de l'Education Nationale.

Mme De MARCILLAC, Adjointe au Maire chargée de l'Education et de la Restauration.

**1. Fonctionnement du conseil d'école**

**a) Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent**

Le procès-verbal du conseil d'école précédent (05/06/2018) est adopté.

**b) Présentation de l'équipe pédagogique**

• **Enseignants**

- CP A : Mme DOURNEAU
- CP B : Mme GARDAIS
- CP/CE1 : Mme LURO
- CE1 A : Mme PEYROUS
- CE1 B : Mme BEAUDOIN
- CE2 A: Mme DESVAUX
- CE2 B : Mmes NOWAK et ADAM remplacée par Mme SALAZARD
- CM1 A : Mmes DA COSTA et GORET
- CM1/CM2 : Mme LEBOBE
- CM2 A : Mmes MARTIN-THIRIAT et LAFORGUE

• **Educateurs Sportifs**

Antonio DIONISIO intervient, tout au long de l'année, sur les séances d'EPS dans toutes les classes à raison d'un cycle de 6 à 7 semaines par classe :

- CP A et CP B : cycle Gymnastique
- CP/CE1, CE1 A et CE1 B : cycle Lutte
- CE2 A et CE2 B : cycle Ultimate
- CM1 A et CM1/CM2 : cycle Course d'Orientation
- CM2 A : cycle Flag Rugby

Chaque classe se rendra à la piscine pour une dizaine de séances.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 continuent de bénéficier de 7 ou 8 séances de Tennis encadrées par Pascal FORENSI sur les courts du Tennis Club de Chatou, rue Auguste Renoir.

**c) Résultat des élections de représentants de parents**

230 votants pour 385 électeurs inscrits sur la liste électorale, soit un taux de participation de **59,70%** (59,90% l'an dernier).

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués
F.C.P.E.	115	5
P.E.E.P.	103	5
Blancs ou nuls	12	-
<b>TOTAL</b>	<b>230</b>	<b>10</b>

Les sièges de titulaires sont représentés par :

- Mme WAIRY, Mme BRILLET, Mme MALLET, Mme LAMBERT et Mme MORSLI pour la F.C.P.E.
- Mme COLL, Mme ROSSET, M. DE COCKBORNE, Mme BERTRAND-DELAPORTE et Mme LEGHIE pour la P.E.E.P.

Félicitations aux élus et bienvenue aux nouveaux parents !

Les représentants de parents peuvent être contactés, pour toutes questions ou remarques, via un mail commun : [infosferry.chatou@gmail.com](mailto:infosferry.chatou@gmail.com). Seuls les parents élus ont accès aux messages. Les représentants des parents d'élèves diffusent régulièrement des informations sur la vie de l'école ou le périscolaire par mails aux parents ayant communiqué leur adresse lors des réunions d'information avec les enseignants. Les messages sont envoyés en copie cachée, les adresses ne sont donc pas visibles par tous les parents. Si des parents souhaitent être ajoutés à la liste de

diffusion ou y être retirés, ils peuvent en faire la demande à l'adresse [infosferry.chatou@gmail.com](mailto:infosferry.chatou@gmail.com).

#### **d) Rappel des compétences du conseil d'école**

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement de problèmes, projet d'école, fonctionnement du budget...). Il vote le règlement intérieur. Il est composé d'autant de parents élus que de classe (1 voix/classe), d'enseignants (1 voix/classe), de l'Inspectrice de l'éducation nationale (1 voix), du Maire ou d'un représentant (1 voix) et d'un Délégué départemental de l'Education Nationale (1 voix).

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école.

### **2. Restauration scolaire et hygiène**

Néant.

### **3. Vie Scolaire**

#### **a) Effectifs au 06/11/2018**

A ce jour, total de **242 élèves** répartis sur 10 classes (2 CP, 1 CP/CE1, 2 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2, 1 CM2) :

- 54 CP (21 + 23 + 10)
- 58 CE1 (24 + 24 + 10)
- 50 CE2 (25 + 25)
- 46 CM1 (30 + 16)
- 34 CM2 (27 + 7)

#### **b) Présentation du RASED et des dispositifs d'aide**

- **RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)**

Le réseau intervient sur toutes les écoles de Chatou (~2000 élèves).

Il est composé de 2 enseignantes spécialisées (Mmes BOUBOUR et SOARES) à dominante pédagogique (maître E) ou à dominante rééducative (problème d'adaptation à l'école ou de comportement) (maître G) et d'une psychologue scolaire (Mme MEVEL). Elles interviennent auprès des enfants que sur autorisation écrite des

parents sauf dans le cas d'une simple observation. Un poste d'enseignant maître E n'a pas été renouvelé après un départ à la retraite.

Le réseau intervient à l'école sur le temps scolaire. L'aide peut être formulée par :

- L'enseignant si une réponse aux difficultés de l'enfant n'a pu être trouvée en classe
- Les parents qui peuvent prendre contact directement avec le réseau au **01 34 80 49 84** pour joindre la psychologue ou au **01 34 80 46 69** pour joindre les enseignantes spécialisées E et G.

#### • **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

36h d'aide sont proposées à certains élèves en difficulté à raison de 2 créneaux de 30 mn par semaine (le lundi et le jeudi, de 11h50 à 12h20).

L'aide est consacrée aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et au travail personnel. Certains enseignants utilisent aussi les APC pour des projets de classe. Les groupes sont composés selon les besoins. Les parents sont toujours informés de la prise en charge de leur enfant en APC.

#### **c) Présentation du dispositif mis en place pour l'enseignement des langues**

L'enseignement de l'anglais est assuré à partir du CP par les enseignants des classes sauf en CM2 par un décloisonnement : l'enseignement de l'anglais pour les 2 classes y est assuré par Mme MARTIN-THIRIAT.

Les élèves de CM2, par groupe de 17, bénéficient d'une initiation à l'allemand le vendredi matin à raison de 45 mn durant 10 semaines assurée par Mme LEMOINE, intervenante Education Nationale. Il s'agit d'un atout pour les élèves pour le choix ou non de la classe bi-langue à l'entrée en sixième.

Les cours d'E.L.C.O. (Enseignements des Langues et Cultures d'Origine) sont ouverts à tous les élèves à partir du CE1 :

- 2 cours de portugais le lundi (CE1/CE2) et le jeudi (CM1/CM2) à 16h30 assurés par M. CESAR à l'école Jules Ferry.
- 1 cours d'arabe marocain le mardi à 16h30 assuré par Mme BENIK à l'école Jules Ferry.
- 1 cours d'arabe algérien est assuré à l'école Victor Hugo.

Les inscriptions se font auprès du directeur d'école après sondage en mars auprès des familles.

Les gestes de premiers secours en situation et la maîtrise de la position latérale de sécurité dans l'optique de valider l'A.P.S. (Apprendre à Porter Secours) pour les CM2 seront assurés par Mme PARIS, conseillère pédagogique de la circonscription, qui interviendra 2 fois pour prendre les élèves par demi-groupe les deux derniers vendredis de décembre.

#### d) Présentation et vote du règlement intérieur de l'école

Plusieurs modifications sont à noter par rapport au règlement précédent :

- §1 (Organisation de la scolarité) : Ajout de « sur leur demande » pour la communication version papier du livret scolaire.
- §2 (Organisation du temps scolaire) : Mise à jour des horaires suite au changement du rythme scolaire.
- §3 (Fréquentation et obligations scolaires) : Ajout de « en avance » pour le travail scolaire communiqué lors de prises de vacances en dehors des périodes légales.
- §6 (Hygiène) : Ajout de l'interdiction du maquillage (y compris vernis à ongle).

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

#### e) Bilan de la coopérative scolaire

Bilan au 06/11/2018 :

Solde initial au 01/09/2018 : 4 483,22€

- Entrées (dons des familles) : 4 904€
- Sorties : 3 020,88€
  - o Régies d'avance pour les 10 classes : 1 500€ (150€ par classe)
  - o Fonctionnement (Affiliation OCCE et assurance 516,88€, Abonnement Livréval 72,00€, Matériel EPS 171,80€ et Matériel PPMS 48,00€) : 808,68€
  - o Matériel Pédagogique : 481,20€
  - o Intervention Cicadelle (CP/CE1 et CE1) : 231,00€

=> Solde actuel : **6 366,34€**

#### 4. Activités péri-scolaires

##### • **Animateurs Mairie**

L'équipe d'animateurs, pour le temps de cantine et l'étude, est composée de 7 intervenants au lieu de 8 et est dirigée par Benjamin BUSSIERE assisté par Florient. Il manque un animateur depuis la rentrée, le recrutement étant toujours difficile en début d'année scolaire.

##### • **Etude**

Les enfants disposent d'un temps goûter/récréation de 16h30 à 17h00 puis sont en classe de 17h00 à 18h00. La sortie est possible à partir de 18h00 jusqu'à 18h30.

Le taux d'encadrement est passé de 27 élèves/adulte à 20 élèves/adulte. Les élèves sont répartis en 4 groupes (2 surveillés par des enseignantes et 2 surveillés par des animateurs). La fréquentation moyenne pour l'école est de 18 élèves/adulte.

Un rappel des consignes a été fait aux animateurs pour que les devoirs puissent être lus aux CP.

#### 5. Partie pédagogique du projet d'école

##### • **Bilan des actions 2017-2018**

1. Faire produire des écrits aux enfants peu autonomes : reconduction des ateliers mis en place.

2. Exposition ouverte aux parents sur le thème des mathématiques et des arts : action réussie qui a consolidé le lien avec les familles et a permis aux élèves de s'engager dans un projet collectif

3. Mise en place d'un parrainage entre le CP et les CM2 reconduction, très favorable pour les deux parties, les CP ont créé des liens avec les CM2 qui se sentent responsables.

##### • **Objectifs prioritaires et actions envisagées**

Objectifs prioritaires	Actions envisagées
1. Mettre l'orthographe et la grammaire au service de l'écriture ; améliorer les compétences en orthographe, grammaire et rédaction.	- Temps d'échange de lecture entre les niveaux CE1-GS, CE2-CP, CM1-CE1 et CM2-CE2.  - Temps quotidien de lecture plaisir de 15 mn en classe.
2. Enrichir le parcours culturel et humaniste de l'élève et en assurer suivi et continuité.	- Participation au projet de circonscription « L'arbre » pour les cycles 2.  - Participation au devoir de mémoire à l'occasion du centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale et réalisation d'un arbre de mémoire pour les cycles 3.  - Reconduction du cahier du parcours culturel qui suit l'élève tout au long de sa scolarité à l'école Jules Ferry

<p>3. Développer une attitude d'élève engagé dans ses apprentissages et responsable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconstitution du parrainage entre les CP et les CM2.</li> <li>- Reconstitution de la participation au projet « 10 jours sans écran » en mai prochain.</li> <li>- Mise en place d'ateliers philo dans les classes.</li> </ul>
--	--

- **Présentation du programme d'action du conseil école-collège :**

Le conseil école-collège a eu lieu le 25 septembre et le premier conseil de cycle 3 a eu lieu le 15 octobre.

Des commissions de travail ont été mises en place : une commission sur les sciences cognitives et une commission sur l'évaluation pour aider les élèves à mieux intégrer le collège.

Une rencontre sportive "Ultimate" est prévue dans les premiers jours de juin, avec des équipes mixtes CM2-6<sup>ème</sup> du collège Auguste Renoir.

Les CM2 A ont pour projet une liaison avec une classe de 6<sup>ème</sup> du collège Auguste Renoir. Il y aura 4 rencontres au collège en lien avec l'APS (Apprendre à Porter Secours) avec un professeur d'EPS, un professeur de SVT, un professeur de Français et un professeur d'Arts Plastiques.

- **Les évaluations CP**

Tous les élèves de CP ont passé les évaluations nationales. Les résultats sont confiés aux parents ce jour, un retour des documents à l'école est indispensable.

Ces évaluations ne sont déjà plus représentatives de ce qu'ils savent faire aujourd'hui et beaucoup de temps a été nécessaire pour la préparation, la passation, la correction, la saisie et l'analyse.

## 6. Sécurité et équipement

### a) Point sur la sécurité à l'école

- **Exercice incendie**

Un exercice incendie est prévu par trimestre. Le premier a eu lieu durant le mois de septembre. Une réflexion est menée dans chaque classe sur les conduites à tenir en cas d'incendie.

- **Exercice PPMS**

Un exercice PPMS a eu lieu le 11 octobre dernier. Il s'agissait d'un exercice "intrusion". Des sifflets ont été achetés par la coopérative à défaut d'alarme fournie par la mairie. Le signal a été entendu par tous, chaque classe a pu se cacher durant quelques minutes. Le signal entre confinement et fuite doit être différent.

- **Passage des locataires.**

Les représentants de parents ont remarqué le passage des locataires du dessus de l'école par le hall d'entrée pendant la tenue du bureau de vote. Ils s'interrogent sur l'accès dans l'école de personnes étrangères. La mairie indique qu'il n'y a jamais eu de problème, que les locataires sont bien informés des consignes de sécurité de l'école et qu'ils ne peuvent pas avoir accès aux salles de l'école en dehors des horaires de classe.

### b) Point sur les travaux

- **Peinture**

La peinture de la cage d'escalier côté Cormiers a été faite cet été. Il reste le premier étage à peindre.

La peinture des lignes au sol pour les rangs a été faite.

- **Diagnostic sur l'état des bâtiments**

Les représentants de parents ont demandé le résultat du diagnostic sur l'état des bâtiments pour l'école : la note est de 13/20.

Les points positifs sont : la sécurité du site et les clôtures en bon état.

Les points négatifs sont : l'absence de rambarde de sécurité sur le toit (en cas d'intervention pour travaux) et une maison voisine qui présente une toiture en mauvaise état (risque de chute de débris dans la cour en cas de vents violents).

Suite à la chute d'un morceau d'appui de fenêtre du 1er étage en mai, les réparations n'ont pas été effectuées mais l'ensemble des appuis de fenêtre vérifié.

- **Raccordement au chauffage urbain.**

L'école est désormais raccordée au réseau du chauffage urbain.

- **Stores**

Un store du bureau de direction a été endommagé cet été par le personnel de la société de ménage. Une Demande d'Intervention a été émise le 27/08 mais la réparation n'est pas encore faite.

Des stores occultants sont demandés pour les classes disposant d'un VNI (Vidéoprojecteur Numérique Interactif).

- **VNI**

1 VNI a été installés durant l'été dans la classe de CP A, un autre va être installé dans la classe de CE2 A. Au total, il y en aura 7 dans l'école.

- **Arbres de la cour**

Le magnolia a été retiré cet été, il sera remplacé par un autre arbre (un Sophora Japonica) le 19 décembre.

**c) Point sur les commandes du budget municipal**

- **Budget fournitures scolaires**

La totalité du budget fournitures scolaires (29,90€ par élève + 7€ pour les langues du CE2 au CM2) a été utilisé pour l'achat de fournitures scolaires et manuels.

- **Budget transport et fournitures pédagogiques**

Budget total de 4 917,84 €

840,79 € ont été utilisés pour le transport (CE2 aux Bâtisseurs en Herbe, CE2 A au resto du cœur, CP et CP/CM1 au potager du Roy). Le reste du budget a été utilisé pour du matériel pédagogique pour les classes.

- **Investissement mobilier**

La classe de CP B a été équipée de 12 petites chaises.

Mmes DESVAUX et GARDAIS ont déposé un projet sur le budget participatif de la ville pour un projet de classe flexible (le principe général est d'aménager le lieu d'apprentissage afin de permettre aux élèves de trouver la position qui leur apportera le plus de confort et de concentration en fonction de l'activité qu'ils doivent mener.). Les familles seront sollicitées pour voter pour le projet.

- **Projets exceptionnels**

Une demande de financement pour 2 spectacles au théâtre du Vésinet pour les classes de CP, CM1 et CM2 a été acceptée pour un montant de 950€.

Le projet de classe découverte des CM2 sur la thématique «Futuroscope» du 8 au 12 avril 2019 à St-Cyr dans la Vienne a été accepté. La mairie participe au financement de 2 classes, la participation d'une troisième classe a été refusée.

**d) Les équipements numériques**

- **Bilan de l'atelier de co-création pour le plan numérique**

L'atelier pour les écoles élémentaires a eu lieu fin juin réunissant des enseignants et des parents d'élèves de la ville. Les besoins en terme de numérique y ont été référencés. Un benchmark portait sur 4 points (infrastructure, câblage, wifi et équipements (VNI, tablettes et robots)). Il a été évoqué les besoins en formation, en achat de matériel, en partage des pratiques, en veille active, d'accès aux VNI et outils, en classe mobile (armoire mobile contenant des tablettes et permettant leur recharge), en impressions couleur, en parc de PC, en maintenance et en prévention sur le danger des écrans.

La mairie a retenu pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Le déploiement d'un second VNI supplémentaire dans les écoles.
- La remise en état des ordinateurs reçus en don.
- Le raccordement à la fibre optique des écoles.
- Le déploiement du wifi activable par classe.
- Une classe mobile qui tournera dans plusieurs écoles : un bilan sera effectué au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

- **Choix de l'école**

- P1 : Equipement en VNI.
- P2 : Classe Mobile.
- P3 : Déploiement du wifi, impressions couleur, installation d'un PC en salle des maîtres et équipements en robots.

- **Temps passé devant le VNI**

Les parents d'élèves s'interrogent sur le temps passé devant les VNI. Le temps est très faible et variable selon les activités. Les VNI ne sont pas utilisés pour du visionnage passif mais pour des activités pédagogiques interactives. La fascination

des élèves face à la technologie peut rendre démesurée leur impression de temps passé devant un VNI.

## 7. Questions diverses

### a) Bilan de la caisse des parents

Bilan au 06/11/2018 :

Solde initial au 01/09/2018 : 2 039,13€

- Entrées (vente bonbons/gâteaux) : 398,30€
- Sorties : 630,43€
  - o Achats Légos + Meubles de rangement pour le coin légos : 478,23€
  - o Achats de 10 chronomètres pour l'école : 100,00€
  - o Achats bonbons (et utilisation du stock précédents) pour la vente d'octobre : 52,20€

=> Solde actuel : **1 807,00€**

Il est envisagé d'acheter des légos supplémentaires (plaques et bonhommes) et des tablettes (à des fins pédagogiques) pour compléter le stock actuel.

### b) Calendrier

#### • **Visites prévues financées par la mairie et à l'initiative des enseignants :**

- A la médiathèque : 4 classes de l'école ont été retenues.  
CP B pour une visite découverte.  
CP A, CM1/CM2 et CM2 A pour des modules.  
Les CM1 et CM2 iront à l'exposition « Familles 14-18 » les 6 et 8 novembre.
- Au Musée Fournaise pour des parcours pédagogiques.
- A la Galerie Bessières pour les CE2 le **19 octobre**.
- Au Théâtre du Vésinet pour 2 spectacles : « Goupil » pour les CM1 reporté en mai et « Trop peur » pour les CM2 le **21 janvier**.

#### • **Sorties prises en charge par la coopérative à l'initiative des enseignants**

- La classe de CM1 A se rendra au SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains) le **6 décembre** en lien avec le programme de sciences et la classe de CM1/CM2 s'y rendra le **2 avril**.
- Il y a 3 conférences de la Cicadelle (société de production de programmes audiovisuels destinés au public scolaire et extra-scolaire) :  
CE1 et CP/CE1 : « La balade de Marius » le **16 octobre**.

CM1 A et CM1/CM2 : « Voyage au cœur du système solaire » le **11 mars**.

CE2 : « Techo mundo » le **18 janvier**.

(Coût de 3,50€ par élève)

- Les classes de CP/CE1, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont inscrites au projet « Ecole et Cinéma » organisé par la Direction Académique des Yvelines. Les classes iront voir trois films au cinéma du Vésinet. Le coût est de 7,50€ par élève. Un projet pédagogique est mis en place autour des films présentés. Le premier film est prévu le **27 novembre** pour les classes du cycle 2 et le **7 décembre** pour les classes du cycle 3.

#### • **Présentation du projet solidaire des CE2**

Les classes de CE2 présenteront un projet solidaire pour l'AJD (Association des Jeunes Diabétiques). Une vente de bocaux pour préparation de cookies est prévue les **6 et 7 décembre**.

=> Pour toutes les sorties, les parents seront informés via le cahier de liaison par l'enseignant. Une autorisation de sortie est indispensable faute de quoi l'élève restera à l'école.

#### • **Evènements**

Manifestations prévues au cours de l'année scolaire :

- Loto : **vendredi 05 avril**.
- « 10 jours sans écran » : **du lundi 20 mai au mercredi 29 mai**.  
Les parents qui le souhaitent peuvent proposer dès à présent des ateliers dans l'école (jeux, cuisine, art...).
- Boum pour les CM1 et CM2 organisée par les parents : date à définir
- Pas de chorale cette année
- Kermesse : **mardi 2 juillet**.

---

**Prochain conseil d'école mardi 19 février à 18h30.**

---

La séance est levée à 20h30.

**Mme COLL**  
*Représentante de  
parents PEEP*

**Mme DA COSTA**  
*Directrice de l'école*

**Mme WAIRY**  
*Représentante de  
parents FCPE*